

Règlement intérieur :

- Art 1** Le "Troc et Puces" est destiné à promouvoir l'esprit de collection, à faciliter contacts et transactions entre collectionneurs.
- Art 2** Cette manifestation s'adresse aux professionnels, aux particuliers aux collectionneurs et aux associations régies par la loi de 1901.
- Art 3** Les enseignes à caractère politique, syndical ou religieux sont interdits sur les emplacements.
- Art 4** L'organisateur se réserve le droit de **refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre ou la moralité de la manifestation** ou tout étalage qui ne correspondrait pas à l'esprit et au style de cette dernière.
- Art 5** Les objets et collections déballés appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur, tant en cas de casse, de vols ou autres préjudices.
- Art 6** Les transactions ne pourront se faire que dans les emplacements réservés.
- Art 7** Les réservations et le règlement devront être effectués **avant le 4 octobre 2021**. En cas d'impossibilité de participer à la manifestation, l'exposant devra en aviser l'organisateur **au moins une semaine** avant le début du Troc et Puces ; à défaut, les sommes versées resteront acquises à l'organisateur à titre d'indemnités..
- Art 8** Le nombre des emplacements est limité. Les réservations sont à effectuer le plus tôt possible. L'organisateur se réserve le droit, pour des raisons de sécurité, d'arrêter les inscriptions à tout moment.
- Art 9** **Accueil de 6h30 à 7h15 pour les exposants intérieurs et de 7h20 à 7h50 pour les exposants extérieurs.**
- Art 10** Les exposants s'engagent à recevoir le public à partir de 8 heures **et à ne pas remballer avant 18h00**.
- Art 11** Tout exposant arrivant en retard pourra se voir refuser son emplacement après 9 h 00 afin de ne pas perturber le bon déroulement de la manifestation et ceci sans remboursement de l'organisation.
- Art 12** **Chaque exposant s'engage à respecter son emplacement délimité et à le nettoyer avant son départ ainsi que de récupérer l'ensemble de ses objets invendus.**

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement détaillé ci-dessus et déclare l'accepter sans réserve.

À _____, le _____ Signature :

**ATTENTION ! Pas de réservation sans règlement joint et sans l'attestation sur l'honneur.
Toute inscription incomplète sera refusée.**

**CONSIGNE COVID-19 selon réglementation en vigueur au 10 octobre
Port du masque obligatoire – 2 mètres entre chaque exposant**



Sur vos GPS vous pouvez entrer l'adresse suivante :

Collège Saint-Félix Kerlois, 56700 HENNEBONT

ou Avenue du 8 mai 1945, 56700 HENNEBONT

ou les coordonnées GPS suivantes 47.801132, -3.300493

Grand Troc et Puces
Dimanche 10 octobre 8h / 18h
2021

École Saint-Félix Kerlois
GYMNASE KERLOIS / HENNEBONT

Restauration sur place / déchargement et chargement
de votre véhicule / emplacements intérieur et extérieur
Infos et inscriptions:
Formulaire en ligne (sur la page facebook APEL Ecole Saint-Felix Kerlois - Hennebont)
par mail - apel.stfelixkerlois@gmail.com
par telephone au 07-67-35-17-55

1€

**ATTENTION ! Pas de réservation sans règlement joint et sans l'attestation sur l'honneur.
Toute inscription incomplète sera refusée.**

**CONSIGNE COVID-19 selon réglementation en vigueur au 10 octobre
Port du masque obligatoire – 2 mètres entre chaque exposant**

Sur vos GPS vous pouvez entrer l'adresse suivante :
Collège Saint-Félix Kerlois, 56700 HENNEBONT
ou Avenue du 8 mai 1945, 56700 HENNEBONT
ou les coordonnées GPS suivantes 47.801132, -3.300493

École Saint-Félix Kerlois
GYMNASE KERLOIS / HENNEBONT
Restauration sur place / déchargement et chargement
de votre véhicule / emplacements intérieur et extérieur
Infos et inscriptions:
Formulaire en ligne (sur la page facebook APEL Ecole Saint-Felix Kerlois - Hennebont)
par mail - apel.stfelixkerlois@gmail.com
par telephone au 07-67-35-17-55

1€

**ATTENTION ! Pas de réservation sans règlement joint et sans l'attestation sur l'honneur.
Toute inscription incomplète sera refusée.**

**CONSIGNE COVID-19 selon réglementation en vigueur au 10 octobre
Port du masque obligatoire – 2 mètres entre chaque exposant**

Sur vos GPS vous pouvez entrer l'adresse suivante :
Collège Saint-Félix Kerlois, 56700 HENNEBONT
ou Avenue du 8 mai 1945, 56700 HENNEBONT
ou les coordonnées GPS suivantes 47.801132, -3.300493

IDENTITÉ - Merci d'écrire lisiblement

Nom : Prénom :
 Adresse :
 CP : Ville :
 Tel (obligatoire) :
 Mail :@.....

PIECE D'IDENTITÉ - Merci d'écrire lisiblement

Nature de la pièce : N° :
 Délivrée par : Date de délivrance :/...../.....
 N° RC pour les professionnels :

PRIX – réservation emplacement - paiement

intérieur

A) Nombre de mètres linéaires avec table :X 4,50€ =€
 B) Nombre de mètres sans table :X 3,50€ =€
 (Exemple : pour portants, objets encombrants ...)

Longueur totale (A+B) =ml Total à payer (A+B) =€

Préau ou ext.

A) Nombre de mètres linéaires avec table :X 3,50€ =€
 B) Nombre de mètres sans table :X 2,50€ =€
 (Exemple : pour portants, objets encombrants ...)

Longueur totale (A+B) =ml Total à payer (A+B) =€

extérieur

A) Emplacement de 24 m² (possibilité de venir sur l'emplacement avec le véhicule sans surcoût) :X 25 € =€ (présence véhicule ☐ OUI / ☐ NON)
 B) Table possible (2€ la table de 2m) :table X 2€ =€

Total à payer (A+B) =€

Règlement à rapporter au plus tard le 5 octobre 2020 à l'adresse suivante :

École primaire et maternelle Saint-Félix Kerlois

TROC ET PUCES

BP 139

56704 HENNEBONT

Genre de marchandises

Livres, BD, vieux papiers	Mobilier
HIFI, photo, ciné, horlogerie	Porcelaine, vaisselle ancienne
Antiquité, brocante	Jouets, jeux ancien
Télécartes, cartes postales	Disques, CD
Philatélie, numismatique	Arts, tableaux
Armes, militaire	Bijoux, parfums
Art populaire	Collection type
Divers	Vêtements, tissus

Si autre, préciser :

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) nom et prénom :

Né(e) le :/...../..... À.....

Adresse complète du domicile :

Code postal : Ville :

Déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé à deux ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à Le

Signature :